

<u>Installation PV: - Types d'installations</u>



Le nombre d'installations de production photovoltaïques est de plus en plus conséquent depuis cette année. Cette tendance va s'accentuer encore selon les projections de Swissolar.

cinelec

3 © Cinelec / JT 2023

3

<u>Installation PV: - Types d'installations</u>

Un rappel est important, une installation PV raccordée au réseau ne continue pas d'alimenter les installations en cas de coupure de réseau!

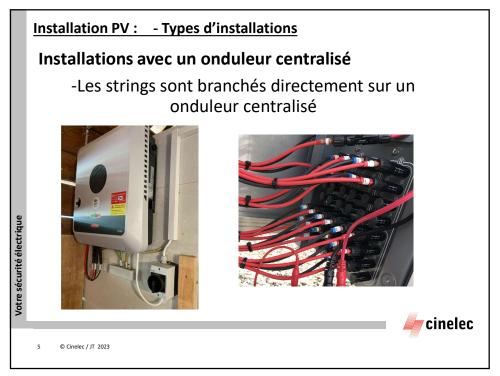
Les gestionnaires de réseau (GRD) doivent reprendre l'excédent de courant d'une ISPV et pour les installations <30kVA le GRD rachète presque toujours son énergie. Pour des installations plus puissantes l'exploitant peut revendre son énergie sur un marché libre. (Attention à la fluctuation rapide des prix)

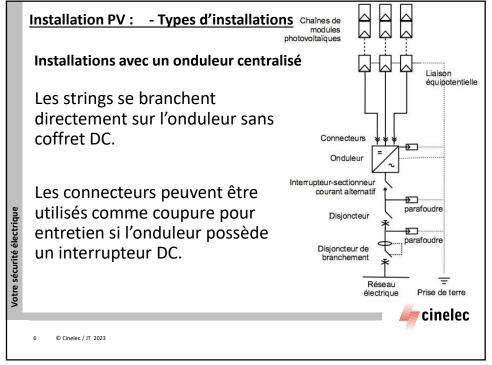
L'alimentation d'un bâtiment doit être dimensionné pour la puissance nominal AC des onduleurs, si cela dépasse l'intensité du CSG il faudra déterminer si des coûts seront à la charge de l'exploitant.

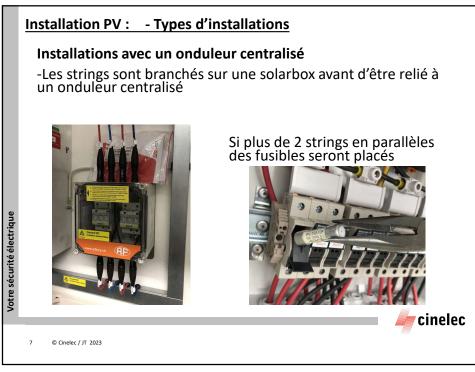
cinelec

4 © Cinelec / JT 2023

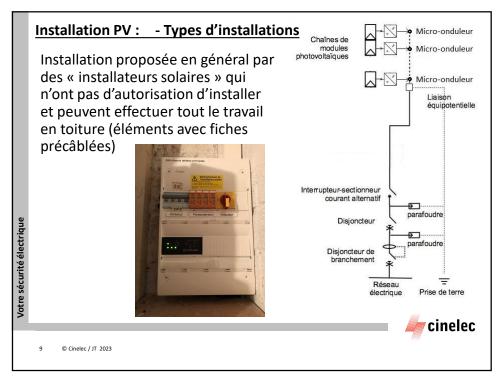
Δ

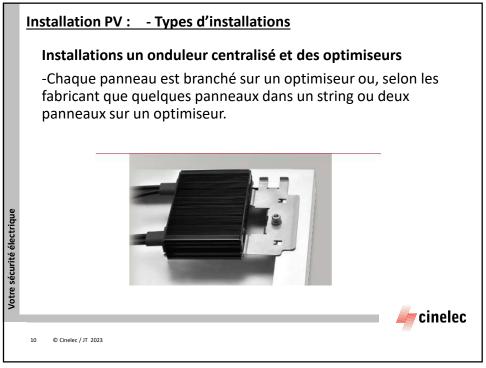


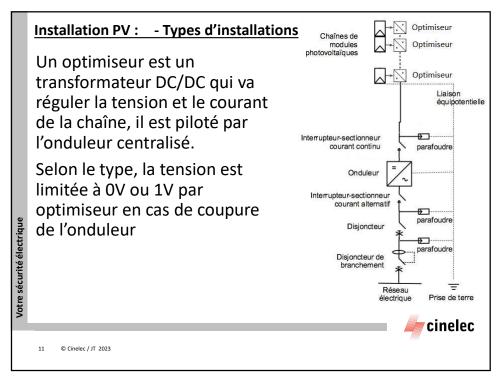


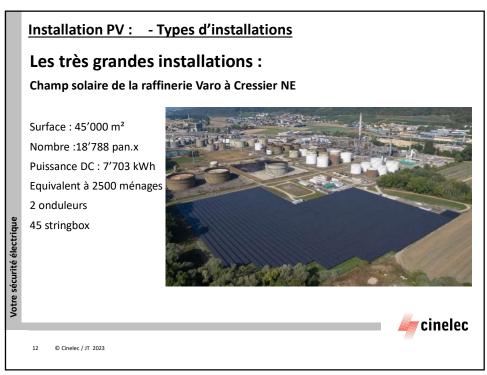


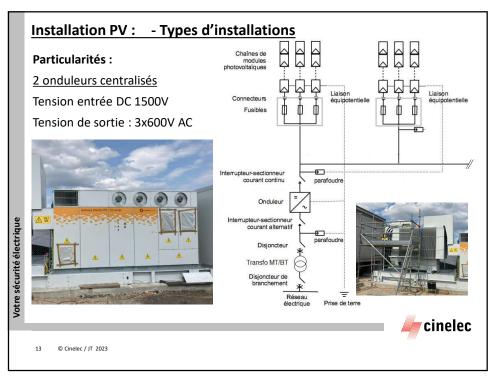


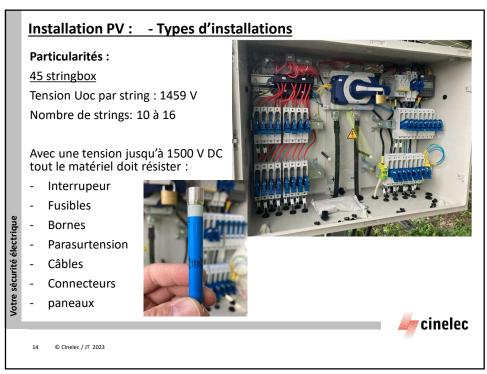


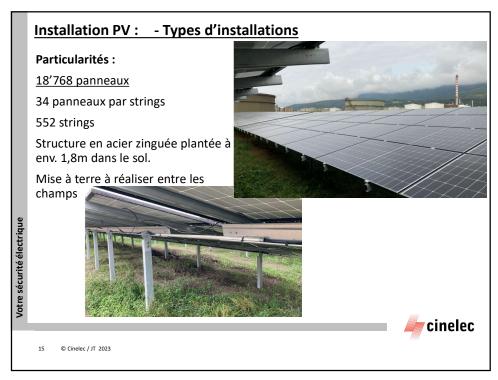


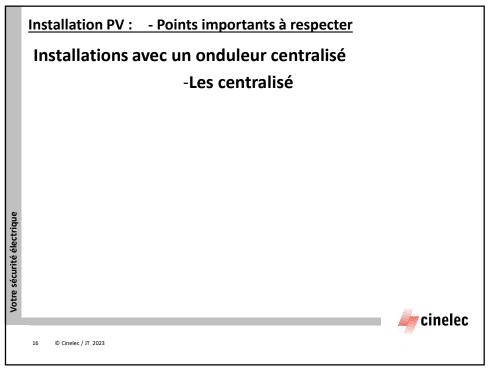


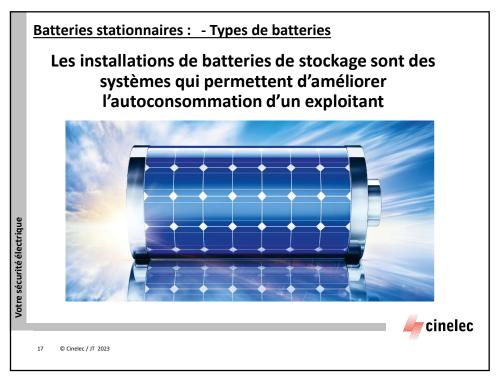


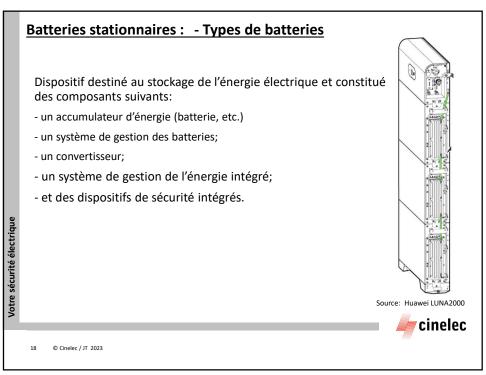


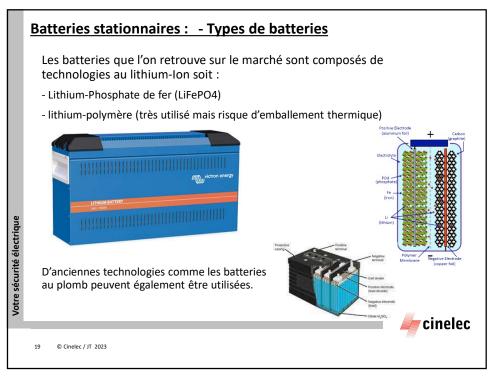


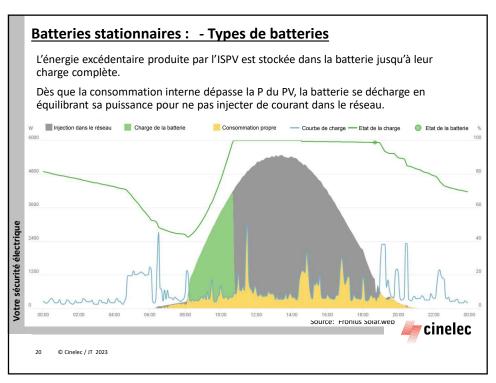


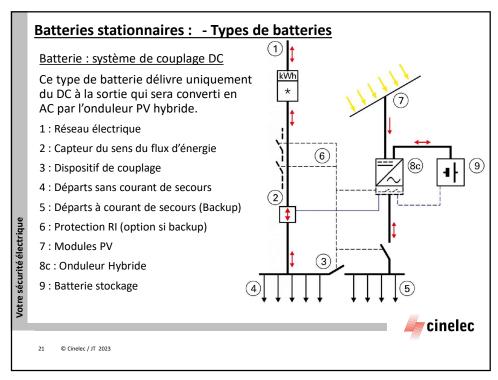


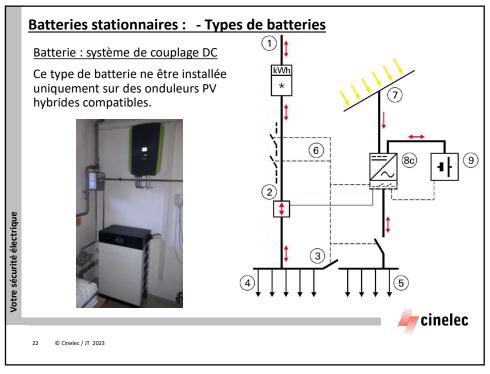


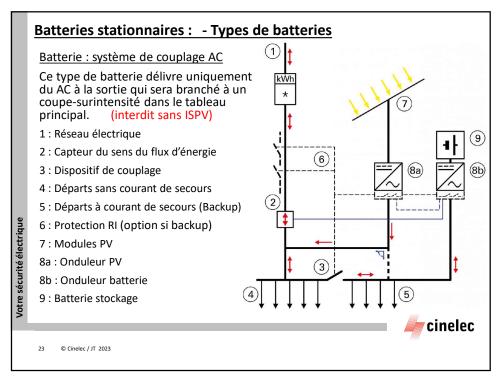


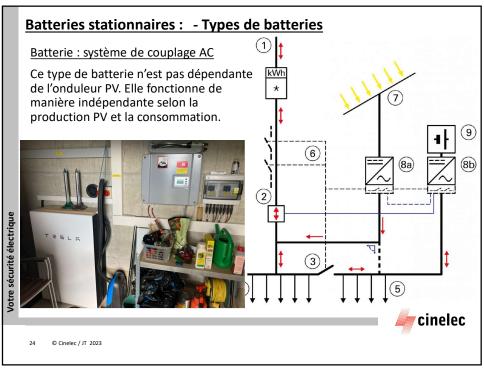














Batterie : système de backup

Ce type de batterie AC ou DC permet en cas de coupure du réseau électrique d'alimenter une partie ou toute l'installation intérieure.

Ce système permet à l'onduleur de fonctionner en îlot et un coffret backup est installé entre le réseau et la distribution dans le tableau principal.

2 : Capteur du sens du flux d'énergie

6 : Protection RI (double contacts)

8a: Onduleur PV

8b : Onduleur batterie

9: Batterie stockage



8b+9

25 © Cinelec / JT 2023

25

Batteries stationnaires : - Types de batteries

Les batteries solaires sont-elles rentables ?

Selon Suisse énergie en 2020 : l'investissement dans une batterie solaire est rarement rentable.

Mais l'augmentation du prix de rachat et de reprise de l'électricité ainsi que la basse du prix des batteries depuis quelques mois font que la rentabilité de ce genre d'installation devient un peu meilleure.

Pour ce faire une idée voici la formule à faire : 121000.- 16kwh

Durée d'amortissement = investissement / ((tarif d'électricité – tarif de réinjection) x capacité de stockage x cycles complets)

cinelec

26 © Cinelec / JT 2023

1. Il doit y avoir une production électrique dans l'installation

Exception si la batterie n'a qu'une fonction de maintien de fonction (UPS)

urité électr

cinelec

27 © Cinelec / JT 2023

27

Batteries stationnaires : - Points à respecter

2. L'OIBT et la directive ESTI 220

<u>L'installation de batteries imposent les mêmes règles que pour une installation PV soit :</u>

Réalisé par une personne avec une autorisation générale d'installée. Attention pour les personnes avec une autorisation limitée art. 14, elles ne peuvent que raccorder des batteries sur le côté DC (branché à un onduleur PV).

Avant le début des travaux il faut envoyer un avis d'installation (AI) au GRD

Avant ou durant les travaux transmettre au GRD une Demande de raccordement technique (DRT)

cinelec

28 © Cinelec / JT 2023

2. L'OIBT et la directive ESTI 220

<u>L'installation de batteries imposent les mêmes règles que pour</u> une installation PV soit :

A la fin des travaux il y a lieu de faire le contrôle final (liste de travaux pour l'art. 14) et un rapport de sécurité +PM

Un contrôle de réception doit être fait dans un délai de 2 mois par un organe de contrôle indépendant ou accrédité. Si la partie DC a été réalisée par un art.14 le contrôle de réception doit être fait par un organe d'inspection accrédité.

cinelec

29 © Cinelec / JT 2023

29

Batteries stationnaires : - Points à respecter

3. La puissance de l'onduleur et la capacité de la batterie doit être dimensionnée Correctement par rapport à la production PV.

Si la production PV produit en été max. 25kWh par jour et que la batterie à une capacité de 40kWh, en cas de décharge complète chaque nuit l'été, la batterie ne pourra pas se recharger complètement le jour suivant, pour l'hiver le bilan est encore plus bas.

cinelec

30 © Cinelec / JT 2023

4. Le local qui contient la batterie doit respecter le guide AEAI sur les batteries au lithium-ion.

Les domaines suivants sont couverts par le présent guide :

- a Entrepôts commerciaux et exploitations logistiques
- b Entrepôts à hauts rayonnages
- c Systèmes de stockage d'énergie stationnaires
- d Points de collecte pour batteries usagées
- e Entreposage d'appareils électriques dans centres de recyclage
- f Bornes recharge stationnaires pour appareils mobiles ou véhicules
- g Enlèvement de véhicules électriques accidentés



31 © Cinelec / JT 2023

31

Batteries stationnaires : - Points à respecter

4. Le local qui contient la batterie doit respecter le guide AEAI sur les batteries au lithium-ion.

Les batteries lithium-ion (BLI) ont une réaction au feu qui diffère considérablement des sources d'ignition et des combustibles classiques.:







32 © Cinelec / JT 2023

4. Le local qui contient la batterie doit respecter le guide AEAI sur les batteries au lithium-ion.

<u>Les batteries lithium-ion (BLI) ont une réaction au feu qui diffère considérablement des sources d'ignition et des combustibles classiques.</u>:

a Les BLI peuvent prendre feu d'elles-mêmes à cause d'une surcharge, d'une décharge profonde, d'un réchauffement extérieur ou d'un endommagement mécanique ;

otre sécurit



33 © Cinelec / JT 2023

33

Batteries stationnaires : - Points à respecter

4. Le local qui contient la batterie doit respecter le guide AEAI sur les batteries au lithium-ion.

<u>Les batteries lithium-ion (BLI) ont une réaction au feu qui diffère considérablement des sources d'ignition et des combustibles classiques.</u>

b Sous l'effet d'actions extérieures, les BLI peuvent ne pas s'enflammer immédiatement (mais des secondes voire des jours plus tard);

otre sécurité éle



34 © Cinelec / JT 2023

4. Le local qui contient la batterie doit respecter le guide AEAI sur les batteries au lithium-ion.

<u>Les batteries lithium-ion (BLI) ont une réaction au feu qui diffère considérablement des sources d'ignition et des combustibles classiques.</u>:

c La combustion de BLI avec une densité énergétique élevée tend à causer un incendie au développement très rapide et exponentiel (emballement thermique);

otre sécurit



35 © Cinelec / JT 2023

35

Batteries stationnaires : - Points à respecter

4. Le local qui contient la batterie doit respecter le guide AEAI sur les batteries au lithium-ion.

<u>Les batteries lithium-ion (BLI) ont une réaction au feu qui diffère considérablement des sources d'ignition et des combustibles classiques.</u>

re sécurité élect

d Dans le cas d'incendies impliquant de grandes quantités de BLI, la libération rapide d'énergie ainsi que la forte production de fumée produisent, dans le local d'incendie, une surpression qui peut causer des dommages à la structure du bâtiment si elle n'est pas évacuée assez rapidement;



36 © Cinelec / JT 2023

4. Le local qui contient la batterie doit respecter le guide AEAI sur les batteries au lithium-ion.

<u>Les batteries lithium-ion (BLI) ont une réaction au feu qui diffère considérablement des sources d'ignition et des combustibles classiques.:</u>

e Certaines applications des BLI présentent des tensions électriques de plusieurs centaines de volts, qui peuvent être dangereuses pour les forces d'intervention;

cinelec

37 © Cinelec / JT 2023

37

Batteries stationnaires : - Points à respecter

4. Le local qui contient la batterie doit respecter le guide AEAI sur les batteries au lithium-ion.

<u>Les batteries lithium-ion (BLI) ont une réaction au feu qui diffère considérablement des sources d'ignition et des combustibles classiques.</u>

f Les BLI comportent certaines quantités d'oxygène lié chimiquement, ce qui limite l'efficacité des agents extincteurs à gaz inertes tels que le CO2 ou les systèmes d'appauvrissement en oxygène ;

cinelec

38 © Cinelec / JT 2023

4. Le local qui contient la batterie doit respecter le guide AEAI sur les batteries au lithium-ion.

<u>Les batteries lithium-ion (BLI) ont une réaction au feu qui diffère considérablement des sources d'ignition et des combustibles classiques.</u>:

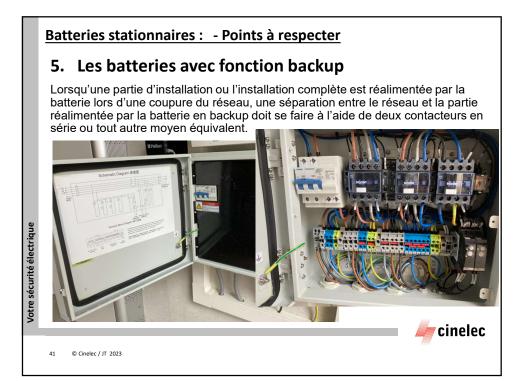
g Les BLI contiennent en général des substances comme le fluor et des métaux lourds qui, en cas de combustion, produisent des gaz hautement toxiques et irritants ainsi que des résidus solides.

cinelec

39 © Cinelec / JT 2023

39

Batteries stationnaires : - Points à respecter 4. Le local qui contient la batterie doit respecter le guide AEAI sur les batteries au lithium-ion. Les voitures électriques en feu sont plongées durant une semaine au minimum afin de stopper l'emballement thermique. Et pour les bâtiment !!! www.autohilfe-ostschveiz.com cinelec



Batteries stationnaires : - Points à respecter

5. Les batteries avec fonction backup

Attention au système de mise au neutre!

TN-S

En mode backup (coupure du réseau au CSG) si on est en système TN-S il doit y avoir une liaison équipotentielle de minimum 10mm² jusqu'au coffret backup et en interne dans ce coffret une liaison doit se faire entre le neutre et le PE-PA afin de recréer du TN-S.

On peut le vérifier en effectuant une mesure de continuité dans le tableau principal ou à une prise sous tension, de plus la tension ne doit pas dépasser 3V entre N-PE. Les autres mesures de courant de court-circuit et de déclenchement de DDR seront réalisées de manière standard et confirmeront cela.

otre sécurité éle

cinelec

42 © Cinelec / JT 2023

5. Les batteries avec fonction backup

Attention au système de mise au neutre!

Protection en cas de défaut en système TN-S

Après avoir respecté les instructions du fabricant, il y a lieu de faire des mesures de courant de court-circuit avec le réseau et sans le réseau en backup. Les valeurs d'Icc en backup sont plus faibles et il y a lieu de vérifier si les temps prescrits pour la coupure automatique des coupe-surintensité sont respectée (0,4s ou 5s).

En général, pour s'assurer que dans tous les cas on respecte les temps de déclenchement, il y a lieu de s'assurer que tous les circuits soient protégés par DDR de maximum 500mA. Il est possible que certains systèmes intègrent des DDR dans leur coffret Backup.

cinelec

43 © Cinelec / JT 2023

43

Votre sécurité électrique

Batteries stationnaires : - Points à respecter

5. Les batteries avec fonction backup

Attention au système de mise au neutre!

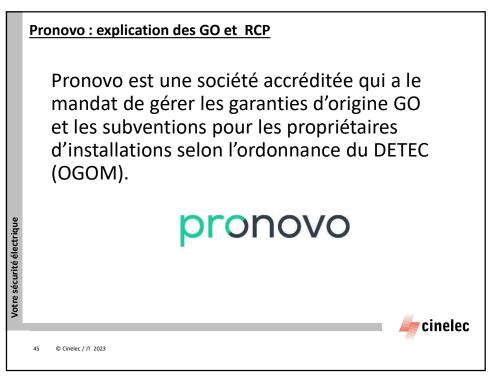
IT (rarement utilisé)

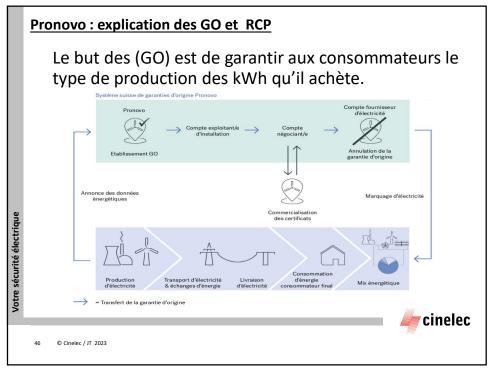
En système IT les pôles à la sortie de l'onduleur de la batterie n'ont pas de liaison avec les mises à terre (PE, équipotentielles). Ce genre de système à la terre impose un contrôleur permanent d'isolement (CPI) conformément aux exigences de la norme SN EN 61557-8 qui déclenche en max. 5 seconde au premier défaut.

triau

____cinelec

44 © Cinelec / JT 2023





Pronovo: explication des GO et RCP

L'enregistrement de PRU (petite installations PV jusqu'à 100 kVA partie AC) peut être audité par un organe de contrôle indépendant si il a passé un examen auprès de Pronovo ou un organe de contrôle accrédité.

Les installations de plus de 100kVA doivent être auditées par un organe d'inspection accrédité ainsi que les ré-audits d'installations de plus de 300kVA (tous les 5 ans)

cinelec

47 © Cinelec / JT 2023

47

Pronovo: explication des GO et RCP

Les installations doivent être enregistrée en ligne après leur mise en service par le propriétaire ou l'installateur dans la plateforme Pronovo.

La date de la mise en service et la puissance DC seront les références pour le montant de la subvention qui change souvent chaque année au mois d'avril.

trian

cinelec

48 © Cinelec / JT 2023

Pronovo: explication des GO et RCP

Mise à jour: Gestion des dispositifs de stockage

Gestion des accumulateurs

- Accumulateur déjà installé au moment de la certification
 - ightarrow L'accumulateur est déclaré à Pronovo dans le cadre de la certification de l'installation
- L'accumulateur est installé ultérieurement (après la certification de l'installation PV)
- → Une nouvelle certification n'est pas nécessaire. Merci d'envoyer un e-mail à info@pronovo.ch, contenant les informations suivantes:
 - · Numéro et dénomination du projet
 - Nom de l'exploitante ou de l'exploitant de l'installation
 - Capacité nominale installée du dispositif de stockage (kWh)
 - Description exacte de la technologie d'accumulation

 - Désignation du type Date de mise en service de l'accumulateur
- Nous avons besoin des données afin de vérifier la plausibilité des données de production et d'établir les statistiques cantonales et communales



© Cinelec / JT 2023

49



